Extrait du Le Vénissian

https://levenissian.fr/article1292,1292

36eme congrès du PCF en 2013

Rassembler autour des communistes, autour du Maire, avec les forces vives associatives, syndicales et politiques

Date de mise en ligne : mercredi 30 janvier 2013

- S'organiser... - 36eme congrès du PCF -

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Nous sommes à moins de 15 mois des municipales 2014 et Vénissieux est toujours la ville la plus importante dirigée par une majorité communiste dans le Sud-est de la France et dans Rhône Alpes.

La passation pendant le mandat entre André et Michèle s'est parfaitement faite et, si Michèle a confirmé qu'elle n'était pas un André GERIN en jupons, elle a particulièrement bien pris sa place tant à Vénissieux que dans l'agglomération lyonnaise.

Pour trois Vénissians sur quatre, elle est reconnue et bien identifiée comme le maire de Vénissieux, qui reste pour ses habitants une ville bien gérée, où les valeurs sociales sont défendues, Vénissieux la Résistante, Vénissieux la Solidaire,
Les objectifs proposés aux Vénissians dans le contrat communal 2008-2014 sont atteints pour la plupart.

Sur le plan municipal, le groupe communiste maintient le lien à travers les comptes-rendus du BM, la Lettre des Elus et les interventions en Conseil, les réunions publiques Annie Brouet a quitté le groupe mais pas la majorité et le groupe a accueilli Véronique Callut.

Aux séances du Conseil, l'opposition n'est pas constructive, reste sur ses positions réactionnaires et polémiques, Benedetti et le FN dégueulent leur haine raciste et fasciste et leur mépris des femmes, et l'UMP-MPF ressasse avec une grande constance leur propos sur la gestion communiste et les politiques collectivistes de la municipalité.

L'attitude des élus socialistes est préoccupante jusqu'à annoncer dans la presse lyonnaise et quotidienne leurs objectifs de « partir en guerre » contre les communistes de Vénissieux en 2014. On se souvient de la campagne menée pour les législatives, et les ambitions personnelles individuelles affichées.

Une seule réponse, mobiliser, rassembler autour des communistes, autour du Maire, avec les forces vives associatives, syndicales et politiques.

Le bilan pour la ville :

Développement Urbain

Depuis 1999 avec Vénissieux 2015 - Projet de Vie - Projet de Ville, la ville s'est dotée de nouvelles perspectives en se donnant l'objectif de faire évoluer tous les quartiers de Vénissieux dans tous les domaines urbains, environnementaux, économiques et sociaux et d'atteindre 60.000 habitants en 2015.

La ville est une des rares dans l'agglomération à porter elle-même ses projets de développement à un horizon lointain et à les défendre vis à vis de la Communauté Urbaine. La majorité municipale défend la place de la ville comme Porte du Sud-est lyonnais et veut faire reconnaître cet objectif dans l'agglo.

Avec Vénissieux 2030, avec l'Agenda 21- Vénissieux Humaine et Durable, les perspectives de développement de la ville s'articulent autour de 4 projets urbains d'importance, cohérents et harmonieux, qui associent toutes les préoccupations sociales, humaines et durables de notre Agenda 21 : la rénovation urbaine des Minguettes, le Coeur de Ville à l'échelle de la ville, le projet Urba-gare autour de la Gare et l'Axe Bonnevay de la route de Vienne à Parilly avec Carrefour et le Puisoz.

Copyright © Le Vénissian

La ligne T4 est devenue une colonne vertébrale de la ville du Nord au Sud autour de laquelle le développement de la ville peut naturellement s'accrocher. Les quartiers du Charréard et de Parilly, ceux du Moulin à Vent ou de Gabriel Péri doivent se raccorder à cet axe essentiel et il n'est pas question qu'ils en soient écartés.

La ville a choisi de ne pas privilégier l'étalement urbain sur les secteurs non construits pour ne pas aggraver l'étalement urbain problématique des années 70-80 ce qui a pour conséquences de densifier les secteurs déjà urbanisés.

Croissance démographique

Le développement urbain se traduit par une croissance démographique régulière depuis le début des années 2000 de l'ordre de 0,7% à 1% par an, correspondant sur les 3 dernières années à la livraison de 1300 logements.

La ville atteint aujourd'hui une population d'environ 62.000 habitants, avec une moyenne de 2,41 personnes par logement, avec une croissance endogène des Vénissians et un apport des nouveaux arrivants à peu près équivalents, ce qui a donc dépassé les objectifs du contrat communal.

La construction de logements locatifs sociaux reste inférieure à celle des logements en accession ou en accession sociale à la propriété sans toutefois qu'il y ait une évolution significative de la part de logements sociaux dans le parc immobilier Vénissian (toujours au dessus de 50%).

Cela est dû en partie à la raréfaction des financements de l'Etat et aux conditions des subventions à, la pierre du Grand Lyon. La moyenne des loyers reste au niveau de celle des PLA-I, parmi les plus basses de l'Agglomération.

Les quartiers sont tous impactés, en particulier le long de la ligne de Tramway.
De même, l'impact sur le nombre d'enfants à scolariser est très net et leur nombre a augmenté d'environ 400 élèves ces 3 dernières années.

Développement économique

Le chômage et les difficultés d'accès à l'emploi des vénissians, des jeunes en particulier, est une question majeure. Près de 1 vénissian sur 3, vit en dessous du seuil de pauvreté.

Alors que la ville compte plus de 29.000 emplois pour 24 à 25.000 actifs, parmi eux, près de 4800 sont inscrits en recherche d'emploi. Des entreprises vénissianes de vieille souche sont emportées dans le monopoly de la rentabilité financière ; St Jean Industries, Veninov...., et beaucoup d'autres sont fragilisées, Renault Trucks, Bosch....., mais aussi se battent à l'exemple des salariés de TSV...

La ville conserve cependant un fort potentiel d'activités économiques, près de 2300 entreprises et organise, malgré une inertie certaine des supports du Grand Lyon, de nouvelles implantations économiques : ainsi du maintien du zonage économique du site des Fonderies Duranton et de celui de Veninov, de la création de l'éco-parc du Couloud avec bientôt une probable installation de laboratoires et des emplois nouveaux au pied des Minguettes, de la création d'immeubles tertiaires le long de la ligne T4, de la dynamique du pôle automobile, des implantations nouvelles de restauration et d'hôtellerie

A long terme, mais dans la même veine et avec les mêmes interrogations, le secteur de la Gare de Vénissieux

Copyright © Le Vénissian

pourrait offrir un potentiel très important de localisation de nouvelles entreprises le long des voies ferrées. Encore faut-il que la structure technocratique et politique du Grand Lyon prenne vraiment en considération les objectifs de Vénissieux et de ses habitants, comme de ceux également du Sud-Est de Lyon.

Dans les quartiers des Minguettes, la démonstration a été faite que les entreprises ont leur place dans les quartiers populaires. Il faut donc poursuivre ces implantations.

Cependant les capacités d'accueil des entreprises restent limitées à Vénissieux, en tous les cas tant que le Grand Lyon n'ouvrira pas à l'urbanisation économique le secteur du Puisoz-Carrefour, celui de la rive Nord du B.U.S. de St Fons jusqu'à Corbas et l'A46-Rocade Est, et tant qu'il ne facilitera pas la desserte en transports en commun de la zone industrielle Lyon-Sud et ne lancera le projet de restructuration autour de la Gare de Vénissieux.

Le dialogue ainsi ouvert avec les entreprises doit d'abord profiter aux Vénissians, avant tout en terme d'accès à l'emploi, d'embauches en CDI, de formations professionnelles, etc.

Enfin, en continuité de sa politique d'insertion par l'emploi et la qualification des jeunes, la ville va participer à la création de 20 « emplois d'avenir » et à l'augmentation à 15 du nombre d'emplois d'apprentis.

Développement Humain et Durable

Vénissieux s'est dotée d'un Conseil Citoyen du Développement Humain et Durable et d'un Agenda 21, dans lequel 107 actions sont déclinées. C'est un effort important pour faire vivre dans la ville ce "défi écologique" discuté dans le contrat communal.

Ces actions ont fait l'objet d'un bilan lors du Conseil Citoyen du 24 janvier sur les réalisations en cours, la sensibilisation et la mobilisation citoyenne, la recherche d'équilibre entre ville dense et ville verte, la réponse aux besoins de se déplacer autrement, la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, la gestion durable des déchets, l'emploi et la lutte contre l'exclusion et la santé des vénissians. La ville est par ailleurs impliquée dans le plan-climat et dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre générées par le patrimoine de la Ville.

A propos du chauffage urbain

C'est un choix technique politique que la ville a fait de poursuivre son extension, d'améliorer ses qualités environnementales et de maîtriser ses coûts pour desservir presque la moitié de la population (plus de 11.000 foyers) de manière égalitaire et efficace. La SECV arrive en fin de contrat de délégation et le choix de la gestion après 2014 doit être décidé cette année.

La confusion entre les charges de chauffage établies par les bailleurs et syndics aux habitants et le prix de la chaleur produite par la chaufferie centrale est en permanence entretenue par la droite et souvent par des élus PS. Pour les habitants, l'important, c'est à la fois le montant des charges et la température dans leur appartement, et donc le réseau secondaire. C'est pourquoi la ville continue à pousser à la transparence sur tout le réseau, de la chaufferie jusqu'à l'appartement. Ce sera un des objectifs de la gestion future après 2014.

L'extension du réseau, l'augmentation de la production de chaleur bois, le raccordement à la station d'épuration de St-Fons sont à l'ordre du jour pour réduire le coût de la production de chaleur primaire pour plus de Vénissians et à un coût moindre et encore plus encadré. Le débat public est engagé avec toutes les forces politiques et sociales.

Copyright © Le Vénissian

Agglomération Lyonnaise

L'Agglo reste essentiellement centrée sur les problématiques lyonnaises quoiqu'en dise son exécutif dominé par les socialistes et malgré des objectifs d'organisation multipolaire et une approche concentrique du développement du territoire, et elle tend à privilégier les communes à direction socialiste de l'Est lyonnais.

Les prétentions de Vénissieux à un échange équitable dans la dynamique du Grand Lyon est en fait plus porté par la ville que par l'agglomération.

Des questions restent lourdement en suspens :

- L'aménagement du Puisoz suspendu à une révision (a minima partielle ?) du PLU-H
- La fracture urbaine du bd Bonnevay avec son cortège de nuisances, de risques, ses 140 à 160.000 véhicules par jour, une véritable autoroute urbaine qui scinde la ville en deux
- le CFAL dans son tronçon Sud qui est repoussé aux calendes grecs par le gouvernement avec l'assentiment du député socialiste de la XIVème, avec pour conséquences probables le détournement des trains de marchandises sur la ligne SNCF, le risque très élevé de gel de facto du projet URBA-GARE, et le mécontentement renforcé des habitants et riverains
- la réalisation du TOP, pour qui Collomb veut imposer un péage pour payer la note, un Bd périphérique avec un transport en commun en site propre qui augure d'une autre approche circulaire et non plus radiale des déplacements urbains collectifs . Une des questions en suspens est par ailleurs le franchissement du Rhône et un supplément de 50 à 80.000 véhicules sur Bonnevay
- De même le débouché de l'A45 St-Etienne/ Lyon à hauteur d'Irigny saturerait le B.U.S. relié dès aujourd'hui à la Rocade EST A46
- Quelle réalité au projet de FABRIQUE OPERA entre quartiers des Minguettes et Centre-Ville ?
- Le Grand Stade va peser sur les finances et la fiscalité communautaire à hauteur d'environ 400 millions d'Eurosuros, au profit d'activités lucratives privées sans véritables retours ni en termes de taxes « professionnelles », ni en emplois à durée indéterminée, ni en terme d'atouts pour l'économie locale et qui obère par ailleurs les espaces nature du Nord-est lyonnais.

L'EURO-METROPOLE

Serge et Marie Christine ont fait l'analyse hier soir du projet Euro-Métropole des duettistes Collomb-Mercier. Lyon est depuis longtemps un laboratoire pour les gouvernances des territoires comme ils disent, et l'expérimentation lyonnaise prépare l'organisation des territoires dans les décennies à venir. La droite, le PS, les verts approuvant cette disparition de l'Etat-Nation, de sa base démocratique qu'est la commune au profit d'une Europe de plus en plus intégrée au grand marché international, de moins en moins dans l'union des peuples.

Déplacements Urbains

Le Métro dans les années 90, Le T4 aujourd'hui ont permis un lien fort avec la ville-centre de Lyon. Les lignes fortes de transports en commun sont incontestablement des facteurs de cohérence d'agglomération et ancrent le développement de la ville. Pour autant, s'ils facilitent les déplacements, ils n'ont pas changé la donne socio-économique, pas amené d'emplois pour les vénissians.

Par contre l'orientation vers plus de transports en commun public génère un problème très sous-estimé : le stationnement pendulaire des usagers des villes environnantes qui occupent désormais les parcs-relais et les rues de Vénissieux.
Les habitants et riverains ne font pas le lien et se tournent vers la ville pour résoudre ce problème qu'ils estiment de

son ressort et qu'ils associent aux nouvelles familles et aux constructions neuves.

Et nous pouvons -avec la population- porter l'exigence d'abord de la poursuite du métro jusqu'au B.U.S. avec un parc-relais adapté aux besoins des usagers entrant par cette porte d'agglomération.

Que ce soit sur ce sujet, que ce soit sur celui de la pollution atmosphérique grandissante, que ce soit sur l'économie tarifaire, que ce soit sur les principes d'une autre organisation de la vie en ville, notre réflexion doit être forte, originale, collective et publique, de service public, nous ne devons pas la laisser aux ayatollahs écologistes, aux faiseurs d'argent ou aux démagogues de toutes sortes.

A noter que dans le cadre de son agenda 21, la ville a négocié avec les personnels municipaux, la mise en place d'un Plan de Déplacements des Administrations (PDA) avec une forte participation financière de la ville.

On ne peut cependant se satisfaire de la politique des transports en commun de l'Etat, de la Région et du Grand Lyon. Elle s'appuie sur la restriction de circulation en ville, sur des tarifs élevés, sur des financements insuffisants, négligeant notamment la participation de l'activité commerciale, et sur un mode de desserte par les axes lourds bien trop loin encore de la desserte fine attendue par les habitants pour une vraie alternative au déplacement automobile.

SYTRAL

Le SYTRAL a annoncé la mise en route en janvier 2012 des études de la future ligne en site propre A8 qui partira de Vénissieux via la gare multimodale de Vénissieux pour un périphérique urbain jusqu'à Rillieux, par Bron Université (?), le long du B.U.E. (?). Aucun élément n'a été communiqué aux élus de Vénissieux à ce jour.

Bien qu'inscrit au SCOT 2030, le prolongement d'un site propre de la gare jusqu'au B.U.S. reste une arlésienne de plus alors que un pôle d'échange multimodal est plus que jamais nécessaire pour désengorger les rues et les parkings de Vénissieux dont les habitants n'ont plus l'accès.

Enfin il faut rappeler les perspectives de la ligne A7 également périphérique de Gerland à Vaulx en Velin (horizon long terme).

La politique tarifaire du SYTRAL (recettes réparties entre subventions, entreprises, usagers) est à débattre et à revoir pour une politique volontariste des transports en commun.

Logements-Habitat

Vénissieux ville populaire, personne n'en doute. Plus de 50% de logements locatifs sociaux, des foyers de travailleurs, d'étudiants, de jeunes, des logements en accession sociale à la propriété avec garantie en cas d'accidents de la vie, la ville poursuit sa politique solidaire et sociale. 11 bailleurs sociaux, 2 organismes pour les foyers-logements.

Pour autant cela ne contribue pas à satisfaire les 4200 demandes annuelles des habitants de Vénissieux ou de ceux qui veulent rejoindre Vénissieux.

Pour résorber cette demande permanente, il faudra 20ans de construction. Le besoin est immense et la réponse renvoyée aux collectivités locales est insuffisante et encore floue et ce n'est apparemment pas le projet de loi Dufflot

Copyright © Le Vénissian

qui va apporter la réponse d'ici juillet.

Le logement locatif social n'est toujours pas une priorité nationale et depuis SARKOZY et manifestement d'une manière poursuivie par le gouvernement socialiste, son financement est définitivement renvoyé aux collectivités locales, à la collecte du 0,45% des entreprises donc à la contribution des travailleurs et aux organismes HLM donc aux locataires eux-mêmes.

Il faut comprendre que les familles populaires se paient elles-mêmes leurs logements, en épargnant au livret A qui permet les emprunts aux organismes HLM, par leur loyer qui fait les fonds propres des bailleurs sociaux et par le salaire différé que représente le 1% logement des entreprises, et par l'impôt local auquel elles contribuent.

De plus, le discours gouvernemental est tourné fortement vers la satisfaction des besoins des classes moyennes et moyennes basses tant dans l'acquisition que l'entretien et la rénovation de leur logement plutôt que vers la satisfaction des familles populaires pauvres ou précaires.

Cette orientation marque aussi fortement celle du Grand Lyon, même si la construction sociale a été beaucoup plus importante au cours de ce mandat.

Notamment à propos des charges de chauffage excessives quelque soit le mode de chauffage qui ne seront pas allégées tant que des moyens massifs d'isolation thermique des bâtiments sociaux ne seront pas mobilisés par le gouvernement.

Ecoles et scolarité

Après les 17 classes (13+4) et la maison de l'enfance du groupe scolaire Joliot-Curie livrables à la rentrée 2013, et la création de 8 classes dans les groupes scolaires existants, il faudra programmer la réalisation de nouveaux groupes dans les années à venir dans différents quartiers et sur plusieurs mandats.

La démographie croissante entraine une demande conséquente de scolarisation dans le 1er cycle à raison d'environ une centaine d'enfants annuellement.
Enfin la ville s'est dotée d'une prospective analytique des tendances de scolarisation.

En conséquence il y aura un groupe scolaire à construire a minima pendant le prochain mandat, à localiser dans le Centre-ville plus précisément.

Rythmes Scolaires

Le gouvernement AYRAULT-PEILLON impose la semaine de 4,5 jours mais en transférant la charge financière, les embauches des personnels, la formation professionnelle, la concertation avec parents et enseignants et la nouvelle organisation des temps scolaires et périscolaires aux communes, sans tenir compte des coûts réels, probablement à hauteur de 700 à 1 000 000 d'Euros par an, soit entre 3 et 4 points de fiscalité locale supplémentaires. La question des rythmes scolaires est partagée par beaucoup de parents d'élèves, les enseignants et les avis autorisés des professionnels de l'éducation et de l'enfance, mais faite dans la précipitation, elle pèse toute entière sur les communes qui doivent faire face aux réorganisations des temps périscolaires, à l'utilisation d'une journée supplémentaire des bâtiments scolaires (chauffage, entretien, nettoyage...), à l'embauche d'emplois supplémentaires sans qu'un financement pérenne accompagne ces nouvelles dispositions, bien au contraire.

L'aumône consentie par Vincent Peillon (exceptionnelle à Vénissieux à hauteur de 90 Eurosuros par élève pour la rentrée 2013 et 40 Eurosuros pour la rentrée 2014 à comparer au coût évalué par l'AMF à 150Eurosuros par élève et chaque année !) ne résout pas les moyens nécessaires chiffrés pour la ville à 1.500.000Euros ! L'année 2013 et 2014 aurait été utile pour évaluer, chiffrer, organiser cette nécessaire question au lieu de cette précipitation comminatoire. A Vénissieux, nous prendrons le temps jusqu'à la rentrée 2014.

Les Lycées de Vénissieux :

Il y a 5 lycées à Vénissieux dans 3 cités scolaires.

- Jacques Brel est en cours de construction et recevra 1000 élèves à la rentrée de septembre 2014.
- Un travail de définition de nouvelles filières est en cours avec l'Education Nationale et l'équipe enseignante pour ouvrir une offre plus large aux lycéens vénissians.

En information, le groupe de la Xavière envisage de démolir l'école privée Jeanne d'Arc pour la reconstruire plus grande et conforme, sur place ou sur un terrain ou un immeuble à acquérir dans le Centre de Vénissieux.

Cuisine et Restauration scolaire

La cuisine centrale est au bord de l'explosion et a atteint ses maxima de 3900 repas/jour. A noter qu'actuellement le nombre de repas va croissant et dénote des conditions de vie des familles allant en se détériorant.

L'inscription d'une nouvelle cuisine est nécessaire pour le prochain mandat. Son programme et son cahier des charges de construction sont en cours d'élaboration.

Pour la rentrée scolaire 2013, l'école du Centre sera équipée d'un nouveau restaurant scolaire construit sur les terrains municipaux à l'arrière du GS actuel, afin de libérer les surfaces nécessaires aux classes supplémentaires aménagées dans l'école.

Outre une organisation et une architecture novatrices, ce nouveau restaurant expérimentera la formule self-service pour les élèves de l'élémentaire.

Dans le même temps, la ville maintient sa position sur la viande ou les repas Halal ou Kasher.

Culture

La politique culturelle de la ville est une de ses forces, le budget consacré est important puisqu'il représente .....% du budget primitif. Médiathèque, Ecole de musique, Ateliers d'Art plastiques, Théâtre de Vénissieux, Troupes en résidence, collaboration avec l'Opéra de Lyon, Cinémas.

La fréquentation reste très élevée en particulier pour les jeunes Vénissians.
Un projet phare est en cours d'élaboration et de réflexion avec l'Opéra de Lyon afin de rassembler en un seul lieu tout ce qui concerne « la fabrication d'une oeuvre lyrique », des décors, machineries, éclairages, costumes, répétitions.....pour les créations de l'Opéra.

Ce projet - la FABRIQUE OPERA - attend une préfiguration, à situer en haut de la rue de la Démocratie, - la Pré-Fabrique Opéra - en articulation entre quartiers des Minguettes et Centre-ville. Le projet final serait envisagé sur

les terrains du Grand Lyon, à la place de l'ancien lycée Jacques Brel.

Le Projet Bizarre, aménagé dans les locaux ex TRUCKs a obtenu une part de financement de l'Etat.

Démocratie Locale - participative - Conseils de Quartier

Les Assemblées des 13 conseils de quartier d'octobre-novembre sont solidement ancrée depuis plus de vingt ans dans la pratique démocratique de la Ville. D'ores et déjà, il est manifeste que réunir 1000 habitants qui débattent entre eux et avec le Maire et les élus locaux est une démonstration d'une conscience importante de la politique, du fait politique et des choix politiques dans la ville, de la part des citoyens venus questionner mais aussi interpeller, débattre, donner un avis. La tenue quasiment mensuelle des Conseils de quartier est aussi une preuve de l'activité citoyenne dans la ville. L'action des Conseils de Quartier se ressent dans les visites régulières sur le terrain, des remarques sur les aménagements publics, les projets jusqu'à les faire modifier significativement par un échange responsable. (c'est le cas de la V19 à Gabril Péri, de la rue Salengro à Joliot-Curie, de la circulation sur le Moulin à Vent etc.).

L'ouverture de la Maison du Projet avenue Jean Cagne peut augurer d'une permanence de l'information sur les projets urbains et sociaux de la ville.
Les Ateliers de Ville, les Diagnostics en marchant, les visites de territoires, la plate-forme des Conseils de Quartier, comme l'élection des délégués au suffrage universel se font en permanence dans le cadre des Conseils de Quartier.

La ville fait la démonstration de la possibilité, malgré l'individualisme et la médiatisation, de faire vivre un lien politique de proximité entre les élus et les habitants.

Tout comme la culture de la Mémoire de la Ville, ouvrière, populaire, résistante... la mobilisation des enfants de CM1-CM2 autour du Conseil Municipal des Enfants contribuera à l'éducation à la démocratie des futurs citoyens.

Politique sportive

La ville attribue près de 10¨% de son budget et est la ville la mieux dotée par rapport à ses habitants.

La politique sportive vise à réduire les inégalités par l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive, hommes et femmes valides et handicapés, loisirs et haut niveau, avec un accès à une grande diversité des disciplines.

Avec une politique d'investissements et d'entretien des équipements sportifs, la ville est la mieux dotée en équipements sportifs municipaux par rapport à sa population, dans toute l'agglo

Elle est aussi le moteur acharné de la reconstruction du CNI de Vénissieux que plus de 450.000 habitants fréquentaient chaque année avant l'incendie criminel de décembre 2010

La ville soutient les associations et clubs sportifs à travers le projet sportif vénissian, à travers des conventions avec eux, avec les collèges et avec les clubs de haut niveau.

Le suivi sanitaire et médical (724 visites en 2011 pour 1.066 en 2012) se fait désormais à travers une convention avec le CMS de Gerland et le travail de prévention-santé vient d'être renforcé par la mise en place de défibrillateurs sur certains équipements sportifs.

Copyright © Le Vénissian

Le sport féminin est un des axes essentiels de la politique municipale .

Une relation soutenue avec l'OMS (force de proposition) et un travail important avec les bénévoles qui assurent un lien social exceptionnel dans les quartiers avec les jeunes et les familles.

Sécurité

Les statistiques font état d'une baisse des faits délictueux depuis trois ans.
Cependant cette question préoccupe toujours particulièrement les habitants de la ville. L'enquête IPSOS d'octobre 2012 est révélatrice en ce sens.

La vidéo protection est utile et le centre de supervision urbaine remplit bien ses fonctions. Il est une des raisons de la forte baisse des feux de véhicules.

L'économie souterraine liée à la drogue mais aussi à des réseaux maffieux touchant parfois à l'intégrisme religieux pénalise des points noirs dans la ville. Mais il n'y a pas de zone de non-droit à Vénissieux et la police nationale comme municipale interviennent partout dans la ville

La police municipale oeuvre maintenant en soirée jusqu'à 1heure du matin.
Les bailleurs sociaux s'appuient presque tous sur Zeus Sécurité pour des opérations de médiation dans le logement social.

Le TOP a intégré les directions municipales pour une meilleure coordination et l'ouverture d'un parcours professionnel au sein de la fonction territoriale.
La tranquillité et la sérénité, la sécurité publique pour les habitants sont un facteur de vie et du vivre ensemble qui ne doit pas être laissé aux réactionnaires et aux sécuritaires.

Finances - Fiscalité

L'autonomie fiscale et donc les choix politiques de la ville ont singulièrement été entravés lors de la mise en place de la taxe professionnelle communautaire (TPU) avec la perte de la maîtrise de cet impôt désormais transformé en dotation gelée à sa valeur de 2002.

L'article III de la réforme des collectivités territoriales concocté par le gouvernement AYRAULT-LEBRANCHU va certainement aggraver de manière très lourde les recettes fiscales des communes dans le cadre des euro-métropoles P-L-M-L, avec des transferts de compétences et de fiscalités à la Métropole, certains l'annonçant dès les élections des municipales de mars 2014.

A noter une charge passée inaperçue dans la loi SRU, les villes doivent participer aux financements des réseaux nouveaux ou à renforcer d'EDF. Le coût peut être considérable pour les villes appelées à se développer, au contraire des grandes villes-centre dont le foncier est saturé.

De nouvelles taxes de construction et d'aménagement sont envisagées depuis mars 2012 dans le cadre de la loi et en remplacement de la Taxe Locale d'Equipement liée aux permis de construire, mais elles sont soumises à décision du Grand Lyon tant pour la fixation des taux que dans la localisation de leur application et que dans leur répartition entre Communauté et Ville.

Copyright © Le Vénissian

Enfin la ville bénéficie depuis cette année du produit conséquent de la taxe sur les spectacles sportifs avec l'ouverture du stade du LOU.

Espaces Verts - Biodiversité - Espaces périurbains

La ville est très attachée à sa réputation de ville verte ou de ville-jardin.

Entre les parcs (Parilly, Dupic, Minguettes, les squares, les mails piétonniers,) avec les espaces verts des copropriétés et résidences, la ville possède plus de 165 hectares d'espaces verts sur les 320 ha du domaine public, les surfaces agricoles représentent 160 ha et les surfaces privatives 125 ha.

La ville a conservé ses 3 fleurs tout au long de ces années. Le beau, les espaces verts, la nature, le fleurissement ne sont pas réservés à quelques uns, à quelques quartiers ou villes.

Les projets de développement urbain intègrent des continuités vertes qui feront le lien à travers la ville entre les parcs, les mails, les squares, etc. Et le plateau agricole des Grandes Terres avec ses 17 kms de sentiers ruraux et ses halliers et leurs faunes protégées.

Vénissieux est limitrophe des espaces agricoles et il y a un véritable enjeu à reconsidérer les espaces périurbains pour un véritable apport, une nouvelle relation étroite entre habitants de la ville et producteurs locaux, bien sûr à propos des produits maraichers, des circuits courts de leur vente, mais aussi en terme d'activités éducatives, de rapport à la nature, d'ouverture au monde agricole, de gestion des ressources de l'eau, etc.

Service Public - Personnel municipal

Depuis 3 ans le dialogue social est très actif et parfois mouvementé.

La direction de la ville est confrontée à trois représentation syndicales dont on constate quelquefois la surenchère trop corporatiste et ne tenant pas compte du contexte de tutelle des communes à la fonction territoriale décidée au niveau du gouvernement.

L'interlocuteur privilégié reste le maire sans que les luttes locales se placent spécifiquement sur le terrain national. Il faut espérer que l'action de ce 31 janvier soit l'occasion de mettre les enjeux nationaux, notamment des salaires, au centre des mobilisations.

Bien que les difficultés budgétaires de la ville soient grandissantes, celle-ci a néanmoins convenu d'un accord important sur le régime indemnitaire, dont le coût est de plus d'1 million d'Eurosuros par an) et d'un meilleur financement de la couverture mutuelle des agents (coût supplémentaire annuel de 700.000Eurosuros).

Le TOP est par ailleurs intégré dans l'organigramme municipal, au sein de la DUPS.

Personnes âgées - EHPAD

La résidence Ludovic Bonin a été entièrement réhabilitée au cours de ce mandat et la Résidence Henry Raynaud mise aux normes.

Copyright © Le Vénissian

La ville compte également quelques logements-foyers Soleil sur Léo Lagrange, le Centre et Moulin à Vent.

Depuis 1997, la Mutualité du Rhône gère l'EHPAD de la Solidage sur le site de la Roseraie (84 lits dont Alzheimer).

En 2013, un EHPAD de gestion associative non lucrative, ADEF, est en construction rue Calmette pour 84 lits dont un cantou pour malades Alzheimer.

De même un établissement intergénérationnel, pour seniors et juniors, est en cours sur l'ancienne polyclinique de la Roseraie par l'organisme ODELIA .

La population des plus de 85 ans est de plus en plus importante, tant en nombre qu'en part de population. Ce vieillissement général doit être pris en compte pour les années à venir. D'autres établissements seront amenés à être envisagés.

Cultes

Enfin un dernier mot sur le sujet de la Laïcité et de la liberté des cultes.
La ville participe au dialogue religieux,

Rencontres avec les communautés chrétiennes , catholique, protestante, évangélique

Et elle a repris le dialogue avec le CRCM, et son nouveau président Benaïssa CHANA, dans la perspective d'un collectif de travail d'une vingtaine de personnes (du CRCM et d'autres obédiences, hommes et femmes, de la ville) qui réfléchit à la réalisation d'une grande mosquée dite « fédératrice », dont le but affiché par la ville est la fin des lieux de prière en pied des immeubles collectifs ou dans des bâtiments publics.

Le contact est en cours vis-à-vis des associations cultuelles anciennes et les nouvelles, Bilal, Assouna, ES Salem, Abou Bakr, Soufis ....y compris celles à tendance salafiste.

La mosquée turque Eyup Sultan arrive en fin de travaux et devrait être ouverte cette année 2013.

La ville doit entretenir ce dialogue pour défendre la laïcité vis à vis des dérives intégristes de groupes religieux de quelqu'obédience qu'ils soient. Et permettre le choix de vie, de philosophie, de règles de vie pour chacun et considérer le fait religieux dans la sphère privée pour garantir la liberté personnelle de chacun.
Ignorer les communautés religieuses serait néfaste et affaiblirait rapidement le cadre laïque et républicain qui garantit le vivre ensemble de nos concitoyens.

Nous évoquerons sans doute d'autres questions sur l'action municipale, mais notre bilan, nos acquis sont riches et permettent de construire de larges rassemblements avec les habitants

Copyright © Le Vénissian